



Fellering



JUILLET
2026

Que se passe-t-il au village ?



► Élections municipales

Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre soutien massif lors des élections municipales. Votre mobilisation et vos encouragements nous touchent profondément.

Avec mon équipe, nous mesurons l'honneur et la responsabilité que représente votre soutien. Nous continuerons à travailler avec engagement, sérieux et respect pour notre commune.

► Aubade du 1^{er} mai

Comme le veut la tradition, la musique Orphéenne a eu le plaisir d'offrir son aubade du 1^{er} mai devant le porche de la mairie de Fellingering.

Par une belle matinée ensoleillée, les musiciens ont interprété plusieurs morceaux devant un public venu partager ce moment festif.

Cette matinée s'est déroulée en présence de Mme le Maire, des membres du conseil municipal ainsi que des Fellingeringeois, réunis pour célébrer ensemble cette tradition.

À l'issue de cette belle prestation musicale appréciée de tous, la municipalité a convié les participants au verre de l'amitié, prolongeant ainsi ce moment dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Un beau moment de partage, autour de la musique qui contribue à faire vivre la vie locale de notre commune.



► Journée citoyenne

La journée citoyenne s'est déroulée le samedi 9 mai et a été un véritable succès. Vous étiez plus d'une centaine à répondre présents.

Après le petit café de bienvenue et la traditionnelle photo de groupe, vous étiez impatients de partir à vos tâches respectives ; les travaux ont été soigneusement préparés par Frédéric Grunenwald, Doris Jaeggy, Claude Schoeffel, adjoints au maire ainsi que par les agents de la commune. Un grand merci à eux.

Chacun a pu s'investir dans les différents ateliers proposés et, au-delà de tout le travail que vous avez réalisé, vous avez su, une nouvelle fois, contribuer à resserrer les liens entre les habitants et à cultiver le dynamisme de notre village.

Après une belle matinée de labeur, le moment tant attendu, où tous les participants se retrouvent autour d'un bon repas, aura été le temps fort de cette journée. Un grand merci à Adrienne et son équipe, qui ont œuvré en cuisine, pour que tout soit parfait.

Merci à vous toutes et tous : enfants, parents, associations locales, agents municipaux et conseillers municipaux, qui sont venus prêter main forte lors de cette journée.

Atelier solidaire

► O Bricol'âges

Depuis plus de 10 ans, au sein de notre commune, l'association Ô Bricol'Âges s'anime tous les jeudis autour de projets communs et surtout solidaires.

**“ L'upcycling est notre tasse de thé !
Nous nous efforçons de donner une
seconde vie aux différentes matières
du quotidien : tissu, laine, bouchons
de liège, palettes de bois ... ”**

Mais ces réunions sont plus qu'un simple atelier, c'est un lieu de partage où l'on apprend et transmet. Elles permettent de rompre l'isolement grâce à la bienveillance, l'entraide et la motivation de chacune. Les échanges s'enchaînent, des amitiés se nouent et surtout les générations se mélangent !

Notre calendrier en 2025 a été bien chargé, nous avons partagé de nombreux projets :

- Marché de printemps au P'tit Coin Éco Logique de Fellingring
- Vente à la recyclerie Pric à Prac de Malmerspach
- Vente à la fête Open Air à Fellingring
- Vente au camping de Moosch, invitée par l'association jardin des Éco Jardiniers Na'thur-Doller

Nous remercions vivement les organisateurs pour leur accueil chaleureux et l'organisation parfaite de ces journées malgré la tâche importante de travail.

- A l'instar des années précédentes, nous avons participé à Octobre Rose en vendant des chenilles porte-bonheur.
- Nous avons remis chacune une boîte solidaire remplie de petits plaisirs faisant le bonheur de familles dans le besoin
- Notre stock nous a permis cette année de remettre des sujets en bois et des calendriers de l'Avent à l'AEL
- Pour finir, la fête de l'hiver a été un grand succès. Beaucoup de monde était présent malgré la météo maussade !

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour la disponibilité de la salle, ce qui nous permet de poursuivre nos activités hebdomadaires.

On ne peut pas terminer sans avoir une pensée émue pour Henriette, partie en décembre. Son sourire et son dynamisme nous guident encore et son absence nous rappelle combien elle comptait pour nous !





► Fellingering/Donville-les bains

Lors du week-end de l'Ascension, les Donvillais nous ont rendu visite, dans le cadre du jumelage. Ces derniers, accueillis par leurs amis, ont vécu quatre jours rythmés par des sorties et des découvertes.

Le programme, soigneusement préparé, a permis aux Donvillais de découvrir de beaux endroits empreints de richesse culturelle et patrimoniale.

Dans l'après-midi, le jour de leur arrivée, une visite a eu lieu au musée de Wesserling, suivie de la découverte des jardins et de la grande chaufferie, véritables joyaux du patrimoine de notre vallée.

Pique-nique au bord d'un étang ou, pour certains, en fermes-auberges, toujours dans une ambiance très chaleureuse : autant de moments conviviaux en famille qui ont rythmé leur séjour et ont été très appréciés par nos amis.

Le point d'orgue de ces retrouvailles a été un dîner-gala festif au Royal Palace à Kirrwiller à l'occasion des 40 ans de ce jumelage.... 42 ans pour être plus précis.

À l'issue de ces quatre jours très intenses, les Donvillais, le cœur rempli de souvenirs, ont repris le chemin retour, en promettant déjà de nous recevoir dans deux ans...

Sarl Antonelli

► Une entreprise familiale qui perdure

L'entreprise Antonelli est une entreprise familiale depuis plus de 80 ans qui a su transmettre son savoir-faire de génération en génération. Fondée en 1943 par l'arrière-grand-père de l'actuel gérant, elle a ensuite été reprise par ses descendants et poursuit aujourd'hui son activité au service des habitants de la vallée.

L'année dernière, le gérant a entrepris des travaux sur un bâtiment ancien, situé Grand rue à Fellingering, lui servant de local (dépôt).

Composée de trois salariés, l'entreprise intervient principalement auprès des particuliers dans le domaine de la maçonnerie, de la rénovation, de l'isolation intérieure et extérieure, du crépissage, du ravalement de façades et de l'aménagement extérieur.

Dernièrement, des travaux au sein de l'école primaire (travaux de réhabilitation) ont été réalisés par leurs soins.

Titulaire de la qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), l'entreprise propose des solutions



d'isolation adaptées à chaque projet, avec des matériaux tels que la laine de verre, la laine de roche, la fibre de bois, le polystyrène ou le polyuréthane.

Forte de son expérience et de son ancrage local, l'entreprise Antonelli accompagne ses clients avec sérieux et professionnalisme dans leurs projets d'amélioration et de valorisation de l'habitat.

SARL Entreprise ANTONELLI

Tél : 06 08 27 11 97

Mail : entreprise.antonelli@gmail.com

► Oubli

La municipalité présente ses sincères excuses aux familles suite à l'oubli involontaire de certaines personnes décédées au cours de l'année 2025, dans le bulletin communal, dû à un problème de transmission de ces informations à notre service administratif. Les personnes concernées sont :

- Mr Marcel Hoffner, décédé le 12 janvier 2025 à Oderen, âgé de 92 ans
- Mme Louise Hoffner née SCHOEFFEL, décédée le 4 février 2025 à Oderen, âgée de 88 ans
- Mr Pierre Arnold, décédé le 28 septembre 2025 à Oderen, âgé de 91 ans

Nous regrettons profondément cette omission et adressons à l'ensemble des proches concernés nos pensées les plus respectueuses.

► Respectons notre cadre de vie

Les forêts et les espaces naturels de la commune sont des lieux protégés.

Le **dépôt ou l'abandon de déchets**, quels qu'ils soient (gravats, déchets verts, encombrants, ordures ménagères), y est **strictement interdit** et constitue une infraction pénale.

- Article L.541-3 du **code de l'environnement** : l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux autorisés est interdit.
- Article R.635-8 du **code pénal** : le dépôt sauvage de déchets est puni d'une **amende pouvant atteindre 1 500 €, voire 3000 € en cas de récidive**.
- Article L.541-46 du **code de l'environnement** : en cas d'utilisation d'un véhicule pour déposer les déchets, celui-ci peut être **saisi**.

Au-delà de l'aspect légal, ces pratiques entraînent des **dégradations durables de l'environnement**, menacent la faune et la flore et génèrent des coûts importants pour la collectivité.

Des **solutions légales existent** (déchetterie, collectes spécifiques...).

**PROTÉGER LA FORÊT EST L'AFFAIRE DE TOUS
RESPECTONS NOTRE CADRE DE VIE**



► Prévention contre le moustique « tigre »

Originaire d'Asie du sud-est, ce moustique est désormais présent dans de nombreuses communes d'Alsace.

Les moustiques se développent sous forme de larves dans les eaux stagnantes (8 jours suffisent !). Ils se développent principalement près des récupérateurs d'eau, gouttières bouchées, soucoupes de pots de fleurs, réceptacles divers (seaux, pneus, brouettes, jouets etc.).

**SON EXTENSION PEUT ÊTRE FREINÉE
EN CHANGEANT NOS HABITUDES !**

SUPPRIMER L'EAU STAGNANTE !!!

- Fermer hermétiquement les réceptacles à l'aide d'un couvercle ou d'une moustiquaire ;
- Vider régulièrement les petites collections d'eau ou mieux, les supprimer ;
- Mettre des poissons dans les bassins ;
- Nettoyer les écoulements, les gouttières bouchées ;
- Ranger les jeux d'enfants, les seaux, les brouettes à l'abri de la pluie ;
- Remplir de sable ou de gravier les cavités inamovibles ou les toits plats ;
- Jeter les objets inutilisés ou les déchets qui peuvent se remplir d'eau de pluie ;

Plus d'informations :

<https://demoustication.brigade-verte.fr/>

► Recensement des personnes vulnérables

Dans le cadre du suivi du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) et de la gestion du Plan canicule, la commune met à jour le registre des personnes vulnérables afin de pouvoir intervenir plus efficacement en cas d'événement exceptionnel (inondation, tempête, évacuation, épisode climatique...).

Sont particulièrement concernées les personnes :

- en fauteuil roulant ;
- alitées ;
- sous assistance respiratoire ;
- ayant des difficultés importantes de déplacement nécessitant une assistance pour évacuer en cas d'urgence.

Les personnes concernées, ou leurs proches, sont invitées à se manifester en mairie afin de permettre leur inscription sur ce registre strictement confidentiel.

**Pour tout renseignement complémentaire,
merci de contacter la mairie au 03.89.82.60.72**